

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **48 (2021)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

À 16 ans, les jeunes Suisses sont-ils assez mûrs pour voter?



Je pense que ce n'est pas une bonne idée, car les jeunes sont plus facilement influençables. Plus ils sont jeunes, plus c'est facile pour les partis politiques des extrêmes de récolter leurs voix. C'est une pente glissante qui pourrait faire basculer le pays dans une tourmente politique sans fin...

RENAUD WICKY, BALI, INDONESIE

Je connais plein de jeunes de 16 ans bien plus mûrs que des personnes ayant le double de leur âge, y compris des politiciens. J'ai 70 ans et je trouve que les jeunes sont bien mieux informés sur la marche du monde que je ne l'étais à leur âge. Ce sont eux qui prennent le lead sur les problèmes climatiques, les plus urgents de notre époque. Je soutiens donc pleinement le droit de vote à 16 ans.

RICHARD JAKOB-HOFF, NOUVELLE-ZÉLANDE

Il faut abaisser l'âge du droit de vote, du moins au niveau local et régional. Rien n'empêche de le faire tout en conservant la limite de 18 ans, soit l'âge où l'on est appelé au service militaire ou civil, pour d'autres choses, comme les scrutins fédéraux ou le droit d'élection. Tout cela doit être réévalué dans une perspective d'avenir.

MARC SPARGNAPANI, ÉTATS-UNIS

Je trouve qu'à 16 ans, rares sont les jeunes qui sont capables de participer au débat politique. Tous les jours, je vois les jeunes faire la fête, et ils sont peu intéressés par la politique lorsqu'on les interroge. À mon avis, l'âge du droit de vote devrait rester 18 ans.

KARIN KRÄUCHI, GRAZ, AUTRICHE

Tout d'abord, bravo pour le choix de ce thème! C'est une bonne idée de pouvoir voter à 16 ans. Il y aura des plus et des moins. L'essentiel est de développer un sentiment de responsabilité vis-à-vis du pays: nous devons montrer aux jeunes que nous leur faisons confiance.

ÖNDER ERDOGAN, TURQUIE

Je suis résolument contre. Je viens d'Argentine où l'âge du droit de vote a été abaissé pour une simple et bonne raison: les personnes mineures ne pensent pas à leur avenir et sont facilement attirées par des idées séduisantes mais qui, dans

la pratique, ruineront le pays. Elles ne sont pas assez mûres pour analyser et prendre des décisions en matière d'économie et de politique.

AXEL HALLEY, IRLANDE

Le vote à 16 ans, oui, pour tenir compte des aspirations des plus jeunes. On compte sur eux pour améliorer nos bêtises. Ceux qui sont contre cherchent à conserver égoïstement leurs avantages. Il serait aussi intéressant de parler plus à l'école du commerce et des entreprises, des structures politiques, de la gestion financière d'un foyer, etc.

JEAN PIERRE MAIRE, ESPAGNE

Le droit de vote à 16 ans est irresponsable. À cet âge, on n'est pas assez mûr et très influençable: on n'est pas capable de prendre une décision juste et donc de voter. Il faut une certaine expérience de la vie pour prendre des décisions importantes. Dans une démocratie, voter ne signifie pas seulement défendre ses propres intérêts, mais aussi faire quelque chose pour la société.

RENATO BESOMI, JAVEA, ESPAGNE

Les jeunes de 16 ans sont-ils vraiment incapables de participer au débat politique? Après tout, la politique démocratique n'est qu'une politique d'intérêts. Les intérêts des jeunes de 16 ans sont-ils moins importants que ceux des personnes plus âgées? Moins qualitatifs? En regardant le monde, je suis plutôt porté à penser le contraire, et à me demander s'il ne serait pas pertinent de restreindre le droit de vote à partir d'un certain âge.

ARYE-ISAAC OPHIR, ISRAËL

Étais-je prêt à voter quand j'avais 18 ans? Je l'ignore. Aurais-je voté à 16 ans si j'en avais eu le droit? Certainement. Aurais-je voté pareil que maintenant que je suis quatre fois plus vieux? Probablement pas. Quelles sont donc les objections contre le vote à 16 ans? Le plus grand problème que j'ai rencontré en votant à 18 ans était le manque d'informations. Aujourd'hui, on a un meilleur accès aux informations, et rien ne permet d'affirmer qu'un jeune de 16 ans ne peut pas prendre de décision rationnelle. Avons-nous peur d'abaisser l'âge du droit de vote parce qu'on craint de voir trop de choses changer? Quoi qu'il en soit, moi je suis pour.

KURT FEHLMANN, AUSTRALIE

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 47^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP);

Susanne Wenger (SWE); Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, responsable de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral».
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110. IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22
E-MAIL: revue@swisscommunity.org

Clôture de rédaction de cette édition: 11 août 2021

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

ENVOI: Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat. La rédaction n'a pas accès à vos données administratives.

